



ARDENNE
METROPOLE

UN AVENIR À CONSTRUIRE ENSEMBLE

2026



LE
MAG

www.ardenne-metropole.fr / N° 99 - janvier 2026

ÉDITO

Avant tout, la santé

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldzy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

Depuis sa création en janvier 2014, Ardenne Métropole s'engage dans un nombre non négligeable de domaines, la plupart d'entre eux concernant la vie quotidienne des habitants de son territoire : mobilités et transports publics, eau et assainissement, tourisme, développement économique, enseignement supérieur, culture, collecte et traitement des déchets, habitat, développement durable, sports...

Mais pour être très franc, il en est un dans lequel je ne pensais pas que nous allions devoir fournir autant d'efforts, celui de la santé. Un seul chiffre pour vous donner une idée des efforts en question : depuis 2017, outre pas mal de travail, nous avons investi près de 15 millions d'euros dans ce domaine. Et malheureusement, c'était nécessaire, l'Etat se désengageant chaque année davantage d'une responsabilité qu'il assumait jusqu'alors. Dés lors, qui d'autre que les collectivités locales pour se saisir du flambeau ?

C'est donc ce que nous avons fait, en soutenant par exemple la création de maisons médicales, que ces projets soient portés par des investisseurs privés ou publics. L'embauche programmée de trois généralistes, dont la mission sera de se rendre dans les secteurs de notre territoire les moins fournis en médecins, relève de la même volonté : faire tout notre possible pour qu'Ardenne Métropole et ses habitants soient préservés des effets de la trop célèbre désertification médicale.

Et nous allons poursuivre en proposant à de futurs médecins de prendre en charge une part du coût de leurs études ; en contrepartie, une fois leur diplôme en poche, ils s'engageront à exercer au minimum 5 ans sur le territoire communautaire.

Permettez-moi pour finir de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre. Dont bien évidemment la santé, même si en l'occurrence, vous l'avez compris, l'agglo se tient à vos côtés...

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

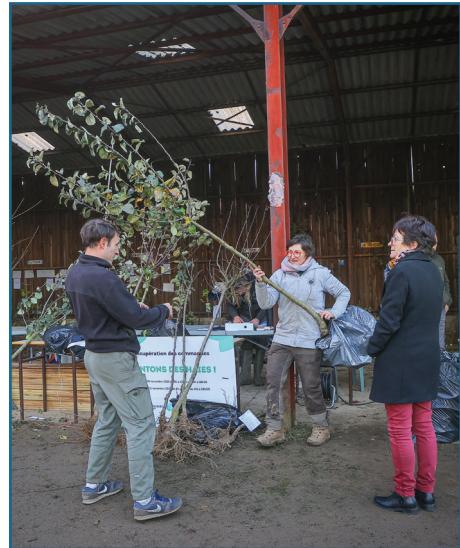
Grâce à l'agglo, de nouvelles haies fleurissent

Refuge pour de nombreux insectes, oiseaux ou mammifères, les haies se révèlent également très efficaces pour ralentir le ruissellement des eaux de pluie et donc favoriser son infiltration dans le sol. Malheureusement, leur utilité a été trop souvent ignorée ces dernières décennies, avec des résultats alarmants : selon un rapport publié en 2023 par le ministère de l'Agriculture, notre pays a en effet perdu 70 % de ses haies depuis 1950, soit 1,4 million de km de haies aujourd'hui disparues...

Depuis l'an dernier, avec l'aide de la région Grand Est, Ardenne Métropole a décidé de réagir en lançant le programme "Plantons des haies". Avec une formule simple proposée aux habitants du territoire, mais

également aux écoles et mairies : commandez les plants nécessaires, l'agglo prendra à sa charge 80 % du coût de l'opération. Le résultat ne s'est pas fait attendre, avec cette année **316 commandes** représentant près de **4 200 plantes**, des arbres fruitiers et même des pieds de vigne (raisin de table) étant également proposés. Le tout acheté auprès d'un pépiniériste ardennais. Pour mémoire, l'an dernier, le score n'était « que » de 150 commandes.

Ce sont donc entre 3 et 4 km de haies qui ont ainsi été plantés. Les escargots, hérissons, merles, coccinelles, sauterelles et autres crapauds remercient tous les participants !



Mi-novembre, 316 commandes de haies, fruitiers et vignes ont été récupérées au Campus agro-environnemental de Saint-Laurent.

Une vigne test à Saint-Laurent

Il faudra encore attendre un peu pour pouvoir déguster un verre d'AOC Ardennes⁽¹⁾, mais l'idée de produire un vin de qualité sur notre territoire progresse. Une idée sur laquelle les services d'Ardenne Métropole travaillent depuis 4 ans et qui s'apprête à connaître une concrétisation réelle, même si cette dernière demeurera, pour l'instant, d'une taille modeste.

Dans un premier temps, l'agglo va en effet mener un test grandeur nature sur une parcelle mise à disposition par le campus agro-environnemental, ou lycée agricole, de Saint-Laurent.

ares, près de **400 pieds de vigne** vont être plantés au printemps prochain. Quatre cépages ont été sélectionnés : muscaris, solaris, auxerrois et pinot noir. Les trois premiers produisent des raisins blancs, noirs pour le quatrième. Le muscaris et le solaris sont des cépages créés récemment, à la fin du siècle dernier, et sont réputés pour être adaptés au climat du nord de l'Europe. L'auxerrois et le pinot sont plus traditionnels. Le premier nommé est cultivé en Moselle et en Alsace, tandis que le second constitue l'un des principaux cépages de Bourgogne.

Plantés au printemps prochain, ces ceps devraient porter leurs premiers raisins 3 ans après, donc en 2029. Et il faudra attendre une, voire deux années supplémentaires pour procéder aux premières véritables vendanges. Avec le soutien de l'agglo, ce sont les enseignants et les élèves du campus de Saint-Laurent qui veilleront sur cette vigne expérimentale.

Sachant que contrairement à ce que l'on pourrait croire, la vigne et les Ardennes ont vécu durant quasiment un millénaire une belle histoire d'amour. Selon les historiens érudits de la revue *Terres ardennaises*, on comptait encore au milieu du XIX^e siècle plus de 1 700 hectares plantés de ceps ! On trouvait par exemple de la vigne au Mont Olympe ou au faubourg du Mesnil, à Sedan.

Alors « santé » les sceptiques !



Au printemps prochain, 400 pieds de vigne seront plantés sur une parcelle du campus de Saint-Laurent.

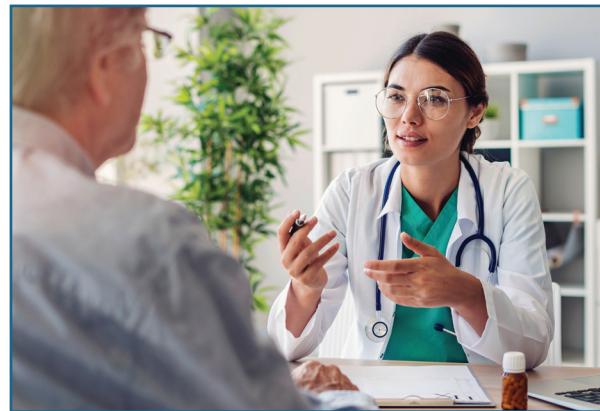
⁽¹⁾ AOC, ou appellation d'origine contrôlée, le label qui garantit la qualité des vins issus des meilleurs terroirs français.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Ardenne Métropole va recruter des médecins

Le phénomène de "désertification médicale" n'est pas nouveau. Et malheureusement, le territoire d'Ardenne Métropole n'est pas épargné par cette pénurie de professionnels de santé. Quelques chiffres pour s'en convaincre. En moyenne, on compte aujourd'hui sur l'agglo 7,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants, contre 9,1 en 2015. En clair, la situation se dégrade. Pour info, cette même moyenne s'élève à 8,2 à l'échelle du territoire national (9,2 en 2015).

Certes, le résultat obtenu par l'agglo est "moins pire" que celui du département des Ardennes, de 7,1 médecins pour 10 000 habitants, mais il demeure préoccupant. D'autant qu'un bon tiers de nos généralistes ont plus de 60 ans et s'approchent donc de l'âge de la retraite.



Ces dernières années, Ardenne Métropole n'est pourtant pas restée inactive face à cette situation, loin s'en faut. Que ce soit à Tournes, Charleville-Mézières ou Sedan, l'agglo a contribué à l'ouverture de maisons de santé ou de spécialistes. On peut également citer la future maison des internes qui doit ouvrir à Charleville, quai Charcot. Pour rappel, elle permettra d'accueillir dans des conditions optimales les nombreux internes et autres étudiants en santé qui poursuivent leur formation dans nos hôpitaux, le but étant de les inciter, une fois leur diplôme en poche, à s'installer sur les Ardennes.

Des antennes sur tout le territoire

En attendant, Ardenne Métropole a décidé de prendre le problème à bras le corps en embauchant des médecins, qui seront donc salariés par l'agglo. « Il n'est pas très courant qu'une collectivité prenne une telle mesure, mais on ne va pas rester sans rien faire, personne n'agira à notre place » commente Boris Ravignon.

Il est prévu d'embaucher trois généralistes pour répondre aux besoins les

plus pressants. Côté locaux, il seront hébergés au sein de la maison des spécialistes ouverte par Ardenne Métropole début 2023, à Charleville, au bout du parking Gonzague, et à Nouzonville dans un premier temps. « Mais ils ont vocation à intervenir sur l'ensemble de l'agglo, reprend Boris Ravignon. Nous allons ouvrir des antennes avec l'aide des communes concernées qui se chargeront de fournir les locaux adéquats. »

Cette nouvelle offre doit être opérationnelle avant le printemps. Pour l'instant, ce sont des médecins retraités qui sont tentés par cette aventure, au rythme de deux demi-journées par semaine. Sachant qu'Ardenne Métropole vise aussi d'autres salariés potentiels, les jeunes diplômés à la recherche d'horaires moins contraignants que ceux habituellement suivis par les généralistes. Un premier bilan sera dressé après quelques mois d'activité, avec la possibilité si besoin de monter en puissance en recrutant de nouveaux médecins.

Une seconde vie pour nos textiles

Le bouchon est résorbé ! Comme quasiment partout en France, la collecte de textiles usagés a connu quelques soucis sur le territoire communautaire, ces derniers mois. La faute à une filière de réemploi totalement saturée. Mais API 08 et Bell'Occas, les deux opérateurs qui gèrent désormais la collecte locale de vêtements, linge de maison et chaussures, sont parvenus à faire en sorte que tout rentre dans l'ordre.

Une excellente chose, quand on sait de près de **490 tonnes de textiles** sont chaque année déposées dans l'un des **112 conteneurs** prévus à cet effet et répartis sur l'ensemble du

territoire communautaire. Faites confiance à l'appli "Mes déchets Ardenne Métropole" pour vous indiquer leur localisation. Côté pratique, les chaussures et textiles doivent être placés, propres et secs, dans un sac fermé.

Les conteneurs sont vidés au minimum une fois par semaine, mais s'il vous advenait d'en trouver un plein à ras bord, n'hésitez pas à prévenir l'agglo :

decheteries@ardenne-metropole.fr
ou 0800 29 83 55
(appel gratuit).



Voyagez connecté avec l'appli «Réseau TAC»



Télécharger dans
l'App Store

Télécharger sur
Play Store



CULTURE

Entre autres richesses, la médiathèque Voyelles, à Charleville, détient plus de 300 manuscrits datant des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. Il s'agit d'ouvrages patiemment calligraphiés et parfois illustrés d'enluminures par des moines copistes exerçant leur art au sein de plusieurs abbayes ardennaises, il y a un peu moins de 1 000 ans.

Médiathèque Voyelles : un trésor bientôt en ligne

Aujourd'hui protégées au sein de la médiathèque, ces œuvres exceptionnelles vont pouvoir être admirées gratuitement en ligne. Ardenne Métropole et l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes, une émanation du CNRS) viennent en effet de signer une convention visant à numériser ces précieux manuscrits médiévaux qui, fin 2026 ou début 2027,

seront donc consultables via la bibliothèque électronique de l'IRHT (arca.irht.cnrs.fr).

Concrètement, un studio de numérisation va être installé à Voyelles et un professionnel se chargera de scanner chacune des pages de ces quelque 300 manuscrits. Détail qui n'en est pas un, le coût de l'opération sera entièrement pris en charge par l'IRHT.

MÉDIATHÈQUES

13 janv. > 7 mars Exposition

CMz Voyelles - Dans l'atelier de Clotilde Perrin

mer. 14 janv. 19 h 30

Projection - CMz Voyelles Séance en Court(s) Nos amies les bêtes - Partenariat : la Pellicule ensorcelée

ven. 16 janv. 19 h

Projection - CMz Voyelles Cycle Ô boulot ! Les métiers d'Art - Projection du documentaire Rivers and Tides : Andy Goldworthy et

l'œuvre du temps de T. Riedelsheimer - Échange avec Benoit Fondu, architecte paysagiste qui a collaboré avec l'artiste. Partenariat : la Pellicule ensorcelée

sam. 17 janv. 9 h 30 **Atelier reliure** - CMz Voyelles Donnez une seconde vie à vos romans ! Dès 15 ans

sam. 17 janv. 15 h 30 **Projection** - CMz Port Neuve Cinémioches Dilili à Paris de M. Ocelot - Dès 7 ans

sam. 24 janv. 18 h et 20 h **Atelier artistique**

Sedan G. Delaw

Imagine ta ville végétale idéale avec C. Thunus Dans le cadre des Nuits de la Lecture - Dès 8 ans

mar. 3 fév. 19 h **Mots du**

Mardi - Sedan G. Delaw

Bouquet d'histoires par P. Thétard - Tout public

Partenariat : MJC Calonne

sur inscription

PROGRAMME des médiathèques d'Ardenne Métropole

JANVIER → MARS 2026

ARDENNE MÉTROPOLE
Réseau des Médiathèques Communautaires

DANS L'ATELIER DE CLOTILDE PERRIN

EXPOSITION

13 JANVIER → 7 MARS

MÉDIATHÈQUE VOYELLES
2 place Jacques Félix
Charleville-Mézières
03 24 26 94 40



CONSERVATOIRE

Auditions à la quarte 18 h

Patchwork musical

CMz conservatoire

mer. 21 janv.

mer. 28 janv.

mer. 4 fév.

Récital ven. 23 janv. 19 h 30

CMz conservatoire - Flûte traversière, violon, piano

Audition sam. 24 janv. 11 h

CMz conservatoire

Trombone, tuba

Audition mer. 28 janv.

18 h 30 - Nouvion-sur-Meuse salle Gérard Philipe
Accordéon

Concert sam. 31 janv. 20 h

CMZ MCL Ma Bohème
Musiques brésiliennes

Conférence ven. 6 fév. 19 h

CMz Musée de l'Ardenne
Claude Arrieu : une compositrice à l'écoute de la modernité, par Françoise Masset

Concert de restitution

sam. 7 fév. 18 h - CMz conservatoire - Autour de Claude Arrieu : piano, orgue, chant, hautbois

Concert dim. 8 fév. 16 h

CMz conservatoire - Sur des mélodies de Claude Arrieu - Chant, piano



Conservatoire
à rayonnement départemental
Musique et Danse



Claude Arrieu (1903-1990) compositrice française - Paris, septembre 1948

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Charleville-Mézières

Patinoire Elena Issatchenko

“période scolaire” depuis le 5 janv.

Tournoi de France C9 org. CMSG sam. 24 et dim. 25 janv. fermé aux usagers

Sélection des championnats de France des Clubs org. CMSG sam. 7 et dim. 8 fév. fermé aux usagers

Piscine Ronde Couture

“période scolaire” depuis le 5 janv.

Championnats des Ardennes natation maîtres - org. ASNCM dim. 25 janv. à partir de 13 h

equipementsludiques.ardenne-metropole.fr

Centre aquatique Bernard Albin

“période scolaire” depuis le 5 janv.

Soirée sport détente ven. 30 janv. 18 h > 21 h 30

Compétition handiclub dim. 1^{er} fév. 13 h > 20 h fermé aux usagers

Sedan

Centre aquatique

“période scolaire” depuis le 5 janv.

Soirée zen ven. 6 fév. 17 h 45 > 20 h 30

